

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce communiqué a un caractère purement informatif et ne constitue pas un document d'offre.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sèvres, le 6 juin 2014

Solocal Group complète la dernière étape de son plan de refinancement

Remboursement partiel anticipé de la dette bancaire

Conformément au plan de sauvegarde financière accélérée homologuée par le Tribunal de Commerce de Nanterre le 9 mai 2014, Solocal Group a effectué aujourd'hui le remboursement partiel anticipé au pair de la dette bancaire de la Société à concurrence de 400 millions d'euros. Dans le cadre du plan, la Société a également signé ce jour un avenant au contrat de crédit de 2006, tel qu'amendé en 2007, 2011 et 2012 au terme duquel la date de maturité de la dette bancaire est étendue de septembre 2015 à mars 2018 (avec une option de Solocal d'extension de la maturité à mars 2020 sous certaines conditions) et certains ratios et engagements financiers sont modifiés.

Règlement-livraison de l'augmentation de capital

Le règlement-livraison de l'augmentation de capital de 440 371 208 euros lancée par Solocal Group le 13 mai dernier, comprenant une tranche avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 361 621 208 euros et une augmentation de capital réservée pour un montant de 78 750 000 euros, est intervenu ce jour. L'admission des actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,20 euro chacune, aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris est également intervenue ce jour, sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0010096354.

Répartition de l'actionnariat de Solocal Group à l'issue de l'augmentation de capital

A l'issue du règlement-livraison de l'augmentation de capital et sur la base des informations en possession de la Société, la répartition du capital de la Société serait la suivante :

Actionnaire	Actions		Droits de vote exerçables	
	Nombre	% du capital	Nombre	% des droits de vote
Mediannuaire Holding SAS ⁽¹⁾	45 480 314	3,91%	67 009 842	5,67%
Promontoria Holding 55 B.V ⁽²⁾	50 000 002	4,30%	50 000 002	4,23%
Paulson	83 602 502	7,20%	83 602 502	7,08%

Amber Capital	80 915 665	6,97%	80 915 665	6,85%
Credit Suisse	27 919 469	2,40%	27 919 469	2,36%
Praxient	31 423 430	2,70%	31 423 430	2,66%
Edmond de Rothschild AM	51 826 632	4,46%	51 826 632	4,39%
DNCA Finance	46 251 748	3,98%	46 251 748	3,92%
Salariés de Solocal Group ⁽³⁾	2 599 674	0,22%	2 599 674	0,22%
Public	739 020 088	63,61%	739 640 670	62,62%
Autodétention ⁽⁴⁾	2 687 646	0,23%	0	0,00%
Total	1 161 727 170	100%	1 181 189 634	100%

⁽¹⁾ Société détenue à 74,97 % par la société Promontoria Holding 55 B.V., elle-même contrôlée par Cerberus Capital Management L.P., elle-même ultimement contrôlée par Stephen A. Feinberg. Le solde du capital de la société Mediannuaire Holding SAS est détenu par des fonds gérés par Goldman Sachs Merchant Banking Division à hauteur de 15,02 % et par des fonds gérés par KKR Europe II Limited et KKR Millennium Limited à hauteur de 10,01 %. Le 6 mai 2014, Mediannuaire Holding SAS a procédé à une réduction de capital par distribution de 50 % des 51 960 627 actions Solocal qu'elle détenait à ses actionnaires, proportionnellement à leur participation au capital.

⁽²⁾ Voir note (1).

⁽³⁾ Dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) de Solocal Group.

⁽⁴⁾ Dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre le 2 décembre 2013.

Composition du Conseil d'administration de Solocal Group

A la suite de la réalisation de cette augmentation de capital, la composition du Conseil d'administration de Solocal reste à cette date inchangée.

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants : Thierry Bourguignon, Lee Millstein, François de Carbonnel, Cécile Moulard, Elie Cohen, Jean-Pierre Remy, Sandrine Dufour, Rémy Sautter, Steven Mayer, Marc Simoncini et Mediannuaire Holding représentée par John Ryan.

Toutefois, comme indiqué précédemment, Messieurs Elie Cohen et Steven Mayer n'ont pas souhaité voir leur mandat d'administrateur renouvelé lors de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et convoquée le 19 juin 2014.

Information du public

Le prospectus, ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le visa n°14-195 en date du 13 mai 2014, est composé du document de référence de Solocal Group, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 avril 2014 sous le numéro D.14-0366, d'une note d'opération, et du résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Solocal Group, 7 avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres Cedex, sur le site de Solocal Group (www.solocalgroup.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Solocal Group attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits aux pages 5 à 11 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

À propos de Solocal Group

Solocal Group, N°1 européen de la communication locale digitale, est le nouveau nom de PagesJaunes Groupe depuis le 5 juin 2013. Le Groupe propose des contenus digitaux, des solutions publicitaires et des services transactionnels qui favorisent la mise en relation locale entre les professionnels et les consommateurs. Il fédère près de 4 500 collaborateurs - dont près de 2 200 conseillers en communication locale en France et en Espagne pour accompagner le développement numérique des entreprises (TPE/PME, Grands Comptes, etc.) - 17 marques fortes et complémentaires (PagesJaunes, Mappy, 123deal, A vendre A louer, Embauche.com, Keltravo, Chronoresto, ZoomOn, Solocal Network, ComprendreChoisir, ClicRDV, PJMS, Horyzon Media, Leadformance, QDQ, Editus et Solocal Group) et près de 650 000 annonceurs. En 2013, Solocal Group a réalisé un chiffre d'affaires de près d'1 milliard d'euros dont 63% sur Internet, et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet. Solocal Group est cotée sur NYSE Euronext Paris (ticker 'LOCAL'). Les informations disponibles sur Solocal Group sont accessibles sur www.solocalgroup.com.

Contacts

Presse

Delphine Penalva
01 46 23 35 31
dpenalva@solocal.com

Investisseurs

Elsa Cardarelli
01 46 23 40 92
ecardarelli@solocal.com

Edwige Druon
01 46 23 37 56
edruon@solocal.com

Avertissement

Cette annonce et les informations qu'elle contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Solocal Group dans un quelconque pays.

Cette annonce ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre de vente ou de souscription de valeurs mobilières en France.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « **Directive Prospectus** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières mentionnées dans l'annonce rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un des États membres autre que la France. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des États membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet État membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Solocal Group d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre.

Cette annonce ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis ou tout autre pays. Les valeurs mobilières mentionnées dans l'annonce ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Solocal Group n'envisage pas d'enregistrer ces valeurs mobilières ou de réaliser une offre au public de valeurs mobilières aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, cette annonce est adressée et destinée uniquement aux personnes qui sont considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié, l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, cette annonce est adressée uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une personne concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce communiqué ou sur l'annonce. Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce communiqué fait référence n'est accessible qu'aux Personnes Concernées et ne devra être réalisé qu'avec des Personnes Concernées.

La diffusion de cette annonce dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.